

Paris, le 27 janvier 2025

## **Recommandations à destination des établissements accueillant des enfants, situés à proximité de la mairie du 12<sup>ème</sup> arrondissement de Paris**

L'incendie de la mairie du 12<sup>ème</sup> arrondissement survenu dans la nuit du 26 au 27 janvier a exposé les bâtiments environnants à des résidus de combustion et poussières.

A la suite de l'incendie survenu cette nuit, et en raison de la présomption de présence de plomb dans les éléments architecturaux de l'édifice, des investigations sont en cours sur recommandation de l'ARS dans les espaces publics (rues, aires de jeux) ainsi que dans les établissements, municipaux et privés, accueillant des enfants situés à proximité immédiate de la mairie du 12<sup>ème</sup> arrondissement.

A titre de précaution, et sans attendre les résultats des prélèvements, l'ARS recommande aux responsables de tels établissements de procéder à un nettoyage humide complet des locaux intérieurs afin d'éviter une exposition éventuelle des enfants aux poussières qui auraient été introduites à l'intérieur des bâtiments et de leur rappeler les mesures d'hygiène habituelles (lavage des mains, en particulier avant un repas).

L'ARS recommande notamment de suivre les mesures de précaution suivantes :

- privilégier l'emploi d'une serpillère humide, plutôt que d'un balai ou d'un aspirateur (sauf si équipé de filtre spécifique), pour nettoyer les locaux intérieurs (sols, huisseries de fenêtres) ;
- laisser à l'extérieur ou dans une pièce spécifique, et inaccessible aux enfants, les chaussures, poussettes, trottinettes ;
- se laver régulièrement les mains/laver régulièrement les mains et le visage des enfants (particulièrement avant les repas ou après un contact avec le sol) ;
- laver fréquemment les jouets des enfants et autres objets qu'ils sont susceptibles de porter à la bouche.

L'exposition au plomb est susceptible d'être à l'origine d'une maladie nommée le saturnisme qui touche principalement les enfants de moins de 7 ans et les femmes enceintes (plus exactement l'enfant à naître), en raison d'un métabolisme plus favorable à l'absorption du plomb que les adultes. Les enfants sont par ailleurs plus particulièrement exposés au plomb en raison d'un potentiel comportement main-bouche qui favorise l'ingestion de poussières.

Retrouvez tous les conseils sur le site de l'ARS :

<https://www.iledefrance.ars.sante.fr/saturnisme-conseils-pour-se-protéger-des-expositions-au-plomb-logement-ancien-activites>